

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 mai 2008.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Nathalie Geiger.

Conseillers présents : **9**

**SEANCE du 16 mai 2008.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Claude GALLER, Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel  
SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN et Jean-Paul GLASSER.

**Objet : Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS.**

Le maire informe le conseil municipal que suite aux élections municipales et qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, il y a lieu de procéder au renouvellement du conseil d'administration du CCAS. Le nombre des membres de ce conseil est fixé par le conseil municipal. Ces membres sont pour moitié, élus par le conseil municipal, et pour moitié, nommés par le maire.

Aucune liste n'ayant été déposée, le maire sollicite alors les candidatures individuelles.

Entendu l'exposé du maire et pris connaissance des personnes intéressées, le conseil municipal décide de procéder à l'élection de quatre représentants au conseil d'administration du CCAS.

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

A déduire (blancs et nuls) : zéro

Nombre de suffrages exprimés : 9

Ont été proclamés élus et membre du conseil d'administration :

Mme Nathalie GEIGER, 124 rue du Kochersberg à Wintzenheim, 9 voix

M. Christian HUBER, 109 rue Abendmarkt à Wintzenheim, 9 voix

M. Marcel NORTH, 4A rue principale à Wintzenheim, 9 voix  
M. Pascal STUTZMANN, 115 rue du Kochersberg à Wintzenheim, 9 voix

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mai 2008.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 mai 2008.

Le maire  
Alain North

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 mai 2008.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Nathalie Geiger.

Conseillers présents : **9**

**SEANCE du 16 mai 2008.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Claude GALLER, Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel  
SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN et Jean-Paul GLASSER.

**Objet : Création d'un poste d'un agent administratif.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet et fixe la durée hebdomadaire de service à 20 heures. Le poste est à pourvoir au 1<sup>er</sup> juillet 2008 ou à une date à convenir.

Le maire est chargé de la publication règlementaire auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mai 2008.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 mai 2008.

Le maire  
Alain North

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 mai 2008.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Nathalie Geiger.

Conseillers présents : **9**

**SEANCE du 16 mai 2008.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Claude GALLER, Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel  
SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN et Jean-Paul GLASSER.

**Objet : Détérioration d'un lampadaire.**

Le maire rappelle aux conseillers qu'en date du 12 novembre 2007, un lampadaire avait été détérioré par un engin motorisé rue Abendmarkt à Wintzenheim.

Un accord étant intervenu entre les parties le 15 février 2008, l'assureur de la commune a fait parvenir le chèque correspondant au dédommagement du sinistre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, autorise le maire à émettre le titre de recettes correspondant d'un montant de 1.847,16 Euros.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mai 2008.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 mai 2008.

Le maire  
Alain North

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 mai 2008.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Nathalie Geiger.

Conseillers présents : **9**

**SEANCE du 16 mai 2008.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Claude GALLER, Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel  
SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN et Jean-Paul GLASSER.

**Objet : rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.**

M. Claude GALLER, 1<sup>er</sup> Adjoint au maire présente le rapport établi par le SDEA pour l'année 2007 en ce qui concerne le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Le conseil municipal, entendu l'adjoint au maire, dit que ce rapport n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mai 2008.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 mai 2008.

Le Maire  
Alain North

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 mai 2008.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Nathalie Geiger.

Conseillers présents : **9**

**SEANCE du 16 mai 2008.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Claude GALLER, Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel  
SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN et Jean-Paul GLASSER.

**Objet : acquisition de matériels pour l'entretien des espaces verts.**

Le maire informe les conseillers qu'il y a lieu, avec la multiplication des travaux d'entretien des espaces verts, de se doter d'un matériel professionnel de qualité.

Il fait part aux conseillers qu'avis a été publié en mairie et que sur sa demande, plusieurs entreprises ont été contactées à cet effet. Seules deux entreprises ont répondu en présentant leurs offres, la mieux disante étant le Garage du Kochersberg à Wiwersheim pour un montant global TTC de 5.895 €uros.

Le conseil municipal,

Entendu le maire,

Constatant qu'il y a lieu pour la commune de se doter de matériel bien adapté à l'entretien des abords et espaces verts de la commune,

Après avoir étudié les offres de prix parvenues en mairie,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents décide de procéder à l'acquisition dudit matériel et de retenir l'offre de la Sté Garage du Kochersberg pour un montant HT de 4.922 €uros soit 5.895 €uros TTC.

Le maire est autorisé à signer le devis correspondant et à inscrire la dépense afférente aux comptes 21571 et 21578 en procédant à une modification du budget.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mai 2008.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 mai 2008.

Le Maire  
Alain North

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 mai 2008.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Nathalie Geiger.

Conseillers présents : **9**

**SEANCE du 16 mai 2008.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Claude GALLER, Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel  
SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN et Jean-Paul GLASSER.

**Objet : décision modificative n° 1.**

Le maire rappelle aux conseillers que l'acquisition de matériel professionnel pour l'entretien des espaces verts de la commune a été décidée par délibération du 16 mai 2008 et nécessite une modification du budget 2008.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents décide de modifier le budget comme suit :

1° Opération 21 extension éclairage public :

C/21534 : - (moins) 6.000 €uros

2° Opération 25 matériels entretien espaces verts (à créer) :

C/2157 : + (plus) 6.000 €uros.

3° Il décide également d'imputer la recette de la Participation pour Voies et Réseaux (**PVR**) inscrite sans affectation au c/1346 du BP 2008 à l'opération N° 10005 « Furtenhaupt » c/1346 dont elle relève au niveau comptable.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mai 2008.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 mai 2008.

Le maire  
Alain North



Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 mai 2008.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Nathalie Geiger.

Conseillers présents : **9**

**SEANCE du 16 mai 2008.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Claude GALLER, Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel  
SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN et Jean-Paul GLASSER.

**Objet : augmentation de la durée hebdomadaire de service de M. André MARY.**

Le maire informe les conseillers que la mise à disposition du corps de garde aux randonneurs du circuit des trois chapelles durant le week-end provoque des contraintes de nettoyage et de surveillance pour la commune

Il a proposé à cet effet à M. Mary André, déjà chargé du balayage devant les bâtiments publics, d'inclure ces travaux dans son planning, moyennant une augmentation de 2 heures de son horaire mensuel de travail.

Le conseil municipal,

Constatant que l'ouverture aux randonneurs du Corps de garde nécessite un nettoyage et une surveillance accrus,

Vu que M. Mary André, vacataire, s'est déclaré volontaire pour effectuer ces travaux moyennant une augmentation de 2 heures de la durée mensuelle de travail ;

Autorise à l'unanimité des présents le maire à modifier par avenant l'article 3 du contrat de travail de M. André MARY signé le 1<sup>er</sup> octobre 2006 comme suit :

« M. André Mary sera rémunéré sur la base de 14 Heures par mois à partir du 1<sup>er</sup> mai 2008.  
Les horaires seront convenus avec le maire en fonction des besoins.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mai 2008.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 mai 2008.

Le maire  
Alain North

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 mai 2008.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Nathalie Geiger.

Conseillers présents : **9**

**SEANCE du 16 mai 2008.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Claude GALLER, Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel  
SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN et Jean-Paul GLASSER.

**Objet : Extension de l'éclairage public rue des prés.**

Le maire informe les conseillers qu'il y aurait lieu de procéder à une extension de l'éclairage public rue des prés vers la maison de M. Ramaekers. Il présente à cet effet le devis des Ets Kah de Marlenheim, déjà chargés de l'éclairage public communal, dont l'offre s'élève à 2.858 €uros TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, accepte l'offre de l'entreprise KAH et autorise le maire à signer le devis correspondant à ces travaux.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mai 2008.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 mai 2008.

Le maire  
Alain North